

Le redoublement à l'école élémentaire et dans l'enseignement secondaire : évolution des redoublements et parcours scolaires des redoublants au cours des années 1990-2000

Jean-Paul Caille

Bureau des études statistiques sur l'enseignement scolaire
Direction de l'évaluation et de la prospective

Malgré la baisse sensible des redoublements qui a marqué les dix dernières années, la proportion d'élèves qui répètent une année scolaire reste importante. 67 % des élèves entrés en sixième en 1989 ont redoublé au moins une fois du cours préparatoire à la terminale. Le devenir scolaire des élèves qui redoublent varie fortement selon la classe répétée. Si, parmi les lycéens généraux ou technologiques, la proportion d'élèves qui obtient le baccalauréat est presque la même chez ceux qui n'ont jamais redoublé (86 %) et chez ceux qui ont redoublé pour la première fois au lycée (85 %), moins d'un élève sur dix ayant répété le cours préparatoire devient bachelier général ou technologique et plus de deux sur cinq quittent le système éducatif sans aucun diplôme. Plus le redoublement intervient tôt dans la scolarité, plus il est associé à de faibles chances de réussite ultérieure. Pour les élèves qui redoublent pour la première fois au lycée, une telle mesure pédagogique apparaît vraiment efficace.

LES REDOUBLEMENTS ONT CONNU UNE BAISSÉ SENSIBLE DEPUIS DIX ANS

Les dix dernières années ont été marquées par une baisse sensible de la fréquence des redoublements qui s'observe à tous les niveaux du système éducatif. Cette tendance a été très marquée à l'école élémentaire. À ce niveau d'enseignement, la baisse des redoublements est tendancielle depuis quarante ans. Portée tout au long des années soixante-dix et quatre-vingt par la généralisation de la scolarisation en maternelle, cette évolution s'est poursuivie avec l'instauration de la politique des cycles à l'école qui prévoit explicitement que la durée

passée par un élève dans l'ensemble des cycles des apprentissages fondamentaux et des approfondissements ne peut pas en principe être allongée de plus d'un an.

La proportion d'élèves en retard en fin de scolarité élémentaire illustre l'ampleur de l'évolution (tableau 1). Ramenée entre 1960 et 1980 de 52 % à 37 %, la proportion d'écoliers parvenant au CM2 en retard a presque diminué de moitié depuis. La réduction du nombre d'enfants qui atteignent cette classe avec deux ans de retard est encore plus spectaculaire : la proportion d'élèves qui connaissent cette situation a été divisée par dix en quatorze ans ; atteignant 12 % en 1985, elle est tombée à 1 % à la rentrée scolaire 1999.

TABLEAU 1 – Évolution du pourcentage d'élèves en retard au cours préparatoire et au CM2 depuis 1960

	1960	1970	1980	1985	1990	1994	1999
	1961	1971	1981	1986	1991	1995	2000
Cours préparatoire							
Ensemble dont	22,1	20,7	15,7	12,1	9,9	7,4	7,1
<i>un an de retard</i>	15,6	16,0	13,4	10,6	8,8	6,9	6,7
<i>deux ans ou + de retard</i>	6,5	4,7	2,3	1,5	1,1	0,5	0,4
CM2							
Ensemble dont	52,0	45,4	37,3	36,5	25,4	20,6	19,5
<i>un an de retard</i>	34,0	33,9	24,8	24,4	20,0	18,3	18,3
<i>deux ans ou + de retard</i>	18,0	11,5	12,5	12,1	5,4	2,3	1,2

Lecture : à la rentrée scolaire 1960, 52,0 % des élèves de CM2 avaient au moins un an de retard.

Champ : France métropolitaine, public + privé.

Source : Enquête sur les effectifs d'élèves du premier degré. Direction de l'évaluation et de la prospective (DEP).

La situation est plus contrastée au collège. Depuis 1975, on peut distinguer deux périodes marquées par des évolutions contraires. Entre 1975 et 1985, on assiste à une forte augmentation des redoublements, liée à la mise en place du collège unique. Ce phénomène est très marqué au niveau des deux classes qui constituent des paliers d'orientation, la cinquième et la troisième. Les redoublements de la première de ces classes passent de 7 % à 16 % ; ceux de la troisième sont multipliés par deux et atteignent 14 % au cours de l'année scolaire 1985-1986 (tableau 2). Cette tendance s'inverse à la fin des années quatre-vingt. La réforme du collège mise en place à la rentrée scolaire 1995 accentue encore le tassement des redoublements. Mais à ce niveau d'enseignement, on n'observe pas d'évolution linéaire comme dans l'enseignement élémentaire. Seule la proportion de redoublements de la troisième générale diminue régulièrement depuis 1994, passant de 10 % à cette date à moins de 7 % au cours de l'année scolaire 2000-2001. Le taux de redoublement de la sixième est relativement stable, autour de 10 %, depuis le début des années quatre-vingt-dix. En revanche, les

redoublements de la cinquième ont diminué de moitié à la rentrée 1998 et ne touchent plus aujourd'hui que 5 % des collégiens. Devenue avec la dernière réforme du collège une classe de fin de cycle, la quatrième évolue *a contrario* : le taux de redoublement de cette classe a sensiblement augmenté depuis 1999.

Au lycée, les redoublements ont évolué selon une chronologie proche de celle qui vient d'être rappelée pour le collège : après avoir fortement augmenté entre 1975 et 1985, ils sont devenus ensuite moins fréquents. Mais leurs niveaux restent élevés. La seconde est aujourd'hui la classe la plus redoublée. En baisse de plus de deux points par rapport à la situation qui prévalait au milieu des années quatre-vingt, la proportion de lycéens qui redoublent à ce niveau dépasse encore 15 %. Deux fois moins fréquents, les redoublements de la première ont connu un net tassement tout au long de la dernière décennie, passant de 12 % à moins de 8 %. Une évolution similaire s'observe pour la terminale.

DEUX TIERS DES ÉLÈVES ENTRÉS EN SIXIÈME EN 1989 ONT REDOUBLÉ AU MOINS UNE FOIS DU COURS PRÉPARATOIRE À LA TERMINALE

Malgré ces évolutions, le redoublement reste une mesure pédagogique qui touche encore une proportion importante d'élèves. Les panels d'élèves que suit régulièrement la Direction de l'évaluation et de la prospective du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (cf. encadré p. 88) permettent de mesurer pleinement l'ampleur du phénomène. Ainsi, les deux tiers des élèves entrés en sixième en 1989 ont redoublé au moins une fois du cours préparatoire à la terminale (quelle qu'ait été la durée de leur scolarité). 40 % d'entre eux ont redoublé une seule fois, 26 % deux fois ou plus (tableau 3).

Comme les autres mesures de la réussite scolaire, les redoublements mettent en évidence de fortes disparités sociales. Un enfant d'enseignant présente un risque de redoubler deux fois moins élevé qu'un fils ou une fille d'employé de service ou d'ouvrier non qualifié : 41 % des premiers et respectivement 81 % et 78 % des seconds ont été confrontés au redoublement. Mais au-delà du caractère très prononcé de ces disparités, le redoublement frappe d'abord par le fait que son caractère massif touche tous les milieux sociaux : il concerne la majorité des enfants dans toutes les catégories sociales, à l'exception des cadres et des enseignants. De même, si le redoublement est sensiblement plus fréquent chez

TABLEAU 2 – Évolution des taux de redoublement dans l'enseignement secondaire depuis 1975

	1975	1980	1985	1990	1995	2000
	1976	1981	1986	1991	1996	2001
Sixième	9,5	10,7	12,5	8,6	10,1	9,2
Cinquième	6,5	12,1	16,4	11,0	11,2	5,0
Quatrième générale	7,0	8,2	9,4	6,8	7,3	8,7
Troisième générale	7,3	9,6	14,3	9,6	10,2	6,9
Seconde générale et technologique	11,4	14,1	17,8	15,9	16,7	15,4
Première générale et technologique	7,0	10,4	12,7	12,1	8,3	7,6
Terminale générale et technologique	16,3	19,0	19,9	18,4	17,0	13,2

Lecture : à la rentrée scolaire 1975, 9,5 % des élèves de 6^e redoublaient cette classe.

Champ : France métropolitaine, public + privé.

les garçons, il concerne néanmoins la majorité des filles : 62 % d'entre elles ont redoublé au moins une fois, situation scolaire vécue par plus de sept garçons sur dix.

Les élèves entrés en sixième en 1989 ont commencé leur scolarité élémentaire au début des années quatre-vingt, à un moment où, on l'a vu, les redoublements à l'école étaient plus fréquents qu'aujourd'hui. On peut donc penser que les élèves qui ont commencé leurs études ultérieurement vont présenter un taux global de redoublement dans l'enseignement élémentaire et secondaire moins élevé. Les informations recueillies sur une cohorte de collégiens plus récente confirment cette hypothèse. La comparaison des fréquences de redoublements parmi les élèves du panel 1989 et ceux du panel 1995 montre une réduction sensible. Les élèves de cette dernière cohorte sont observés depuis six ans. On peut déjà dresser un bilan de leurs redoublements à l'école et au collège. En comparaison des élèves entrés en sixième en 1989, ils ont nettement moins redoublé : 44 % d'entre eux ont répété une classe de l'école élémentaire ou du collège contre 51 % des élèves entrés en 1989 (tableau 4).

Une comparaison plus précise des niveaux redoublés fait apparaître deux phénomènes. D'abord, cette diminution des redoublements s'accompagne d'une baisse très sensible de la proportion d'élèves qui redoublent deux fois : elle passe de 17 % à 9 %. Par ailleurs, la réduction observée apparaît très liée aux évolutions survenues dans l'enseignement primaire. La proportion d'élèves qui redoublent pour la première fois à ce niveau diminue de dix points :

TABLEAU 3 – Pourcentage d'élèves entrés en sixième en 1989 ayant redoublé au moins une fois du cours préparatoire à la terminale

	Au moins un redoublement	Un seul redoublement	Deux redoublements ou plus
Ensemble	66,6	40,2	26,4
Garçons	71,6	42,5	29,1
Filles	61,5	37,8	23,7
Milieu social			
Agriculteur	58,8	38,5	20,3
Artisan ou commerçant	67,6	42,9	24,7
Cadre	48,8	33,4	15,4
Enseignant	41,1	28,3	12,8
Profession intermédiaire	61,7	39,4	22,3
Employé	71,3	43,2	28,1
Employé de service	81,3	46,5	34,8
Ouvrier qualifié	74,6	42,8	31,8
Ouvrier non qualifié	77,6	42,7	34,9
Inactif	80,6	41,4	39,2

Lecture : 66,6 % des élèves entrés en 6^e en 1989 ont redoublé au moins une fois du cours préparatoire à la terminale (quelle qu'ait été la durée de leur scolarité secondaire).

Champ : entrants en 6^e ou en 6^e SEGPA de France métropolitaine.

Source : panel d'élèves du second degré recruté en 1989. Direction de l'évaluation et de la prospective (DEP).

TABLEAU 4 – Pourcentage d'élèves ayant redoublé au moins une fois à l'école élémentaire ou au collège (comparaison panel 1995/panel 1989)

		Panel 1995	Panel 1989	Évolution 95 - 89
Nombre de redoublements	% de redoublants	43,7	51,0	- 7,3
	Un seul redoublement	34,4	34,3	0,1
	Deux redoublements ou plus	9,4	16,8	- 7,4
Taux de redoublement à l'école	Cours préparatoire	7,3	11,0	- 3,7
	CE1	3,8	6,6	- 2,8
	CE2	2,6	6,5	- 3,9
	CM1	2,3	7,1	- 4,8
	CM2	3,7	6,5	- 2,8
Taux de redoublement au collège	6 ^e	10,3	9,4	0,9
	5 ^e	10,0	10,7	- 0,7
	4 ^e générale	6,6	6,1	0,5
	3 ^e générale	7,2	8,7	- 1,5
Niveau du premier redoublement	Cours préparatoire	7,3	11,0	- 3,7
	CE1	3,4	4,7	- 1,3
	CE2	2,3	4,0	- 1,7
	CM1	1,9	4,3	- 2,4
	CM2	3,2	3,9	- 0,7
	S/T premier redoublement à l'école	18,1	27,8	- 9,7
	6 ^e	7,4	5,8	1,6
	5 ^e	7,5	6,6	0,9
	4 ^e générale	5,0	4,6	0,4
	3 ^e générale	5,8	6,2	- 0,4
S/T premier redoublement au collège	25,7	23,2	2,5	

Lecture : 43,7 % des élèves entrés en 6^e en 1995 ont redoublé à l'école ou au collège. 7,3 % ont redoublé le cours préparatoire et 10,3 % la 6^e. Pour 18,1 % des élèves du panel 1995, le premier redoublement a eu lieu à l'école.

Champ : entrants en 6^e ou en 6^e SEGPA de France métropolitaine.

Source : panels d'élèves du second degré recrutés en 1989 et en 1995. Direction de l'évaluation et de la prospective (DEP).

elle passe de 28 % dans le panel 1989 à 18 % dans le panel 1995. La baisse des redoublements touche toutes les classes de l'enseignement élémentaire. En revanche, les redoublements au collège sont beaucoup plus stables ; seuls, ceux de la troisième générale évoluent légèrement à la baisse.

Malgré cette évolution, le redoublement touche encore une proportion importante d'élèves du panel 1995. Sur la base des taux actuels de redoublement au lycée, on peut estimer que la proportion d'élèves de cette cohorte qui redoubleront au moins une fois du cours préparatoire à la terminale sera proche de 57 %. La baisse des redoublements est donc bien sensible, mais ceux-ci constituent une mesure pédagogique qui touche aujourd'hui encore une majorité d'élèves.

LE REDOUBLEMENT COMPARATIVEMENT AUX AUTRES PRISES EN CHARGE DES ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ : UNE EFFICACITÉ PARFOIS CONTROVERSÉE

Le redoublement repose sur l'idée que la répétition d'une année scolaire permettra à un élève de combler ses insuffisances d'acquis et de surmonter ainsi durablement ses difficultés. À court terme, il constitue une mesure pédagogique efficace s'il permet à l'élève de bénéficier d'une progression effective de ses acquis cognitifs ; à moyen et long terme, l'efficacité du redoublement suppose que l'année supplémentaire d'enseignement permette à l'élève de poursuivre sa carrière scolaire sans autre difficulté.

L'efficacité pédagogique du redoublement peut être évaluée dans ces deux perspectives. Les effets du redoublement à court terme ont rarement fait l'objet d'investigations car leur mesure implique un protocole d'enquête relativement lourd : il faut disposer d'échantillons d'élèves de même niveau scolaire, dont l'un redouble et l'autre connaît une autre forme de prise en charge pédagogique, à qui l'on fait passer des épreuves d'évaluations identiques afin de pouvoir observer les différences de progression. Deux études ont néanmoins évalué l'efficacité du redoublement avec de tels outils.

La première d'entre elles étudie l'impact du redoublement du cours préparatoire sur la progression des acquis en utilisant un sous-échantillon du panel d'élèves du premier degré recruté en 1978 [1]. Deux séries d'épreuves standardisées, l'une en français et l'autre en mathématiques, ont été administrées en juin et décembre 1979 à un sous-échantillon d'élèves du panel 1978. Les auteurs ont pu

répartir ces élèves en cinq catégories : non-redoublants forts, non-redoublants moyens, non-redoublants faibles, anciens redoublants (ils redoublaient le cours préparatoire en 1978) et nouveaux redoublants (entrés au cours préparatoire en 1978, ils ont redoublé cette classe en 1979). Aux épreuves de juin, le degré de réussite des non-redoublants faibles était comparable à celui des nouveaux redoublants (tableau 5). Mais leur niveau de progression entre juin et décembre est en revanche très contrasté : les non-redoublants faibles réussissent dix-sept items de plus, les nouveaux redoublants seulement quatre. Tout se passe donc comme si, à niveau de difficulté comparable, le passage en CE1 et la confrontation à de nouveaux programmes et à des exigences plus élevées avaient été en définitive plus profitables que la répétition du cours préparatoire.

L'autre étude [2] porte sur la progression d'acquis en français et en mathématiques au cours des premières années de collège alors que les

TABLEAU 5 – Progression des élèves en français et en mathématiques selon le redoublement au CP

	Français			Mathématiques		
	Juin 1979	Décembre 1979	Écart juin-déc.	Juin 1979	Décembre 1979	Écart juin-déc.
Profil scolaire						
1 CP CE1						
Forts	86,6	84,0	- 2,6	98,2	99,1	0,9
Moyens	70,0	75,5	5,5	77,9	85,9	8,0
Faibles	36,3	53,5	17,2	51,1	62,8	11,7
Ancien redoublants						
2 CP CE1	60,0	61,8	1,8	71,8	75,6	3,8
Nouveaux redoublants						
1 CP CP	33,4	37,5	4,1	47,8	51,1	3,3

Lecture : à l'épreuve de français de juin 1979 (fin de CP), les non-redoublants forts ont réussi en moyenne 86,6 items aux épreuves de français en juin 1979 et 84,0 items dans la même discipline en décembre 1979. Le répartition des non-redoublants en forts, moyens et faibles a été effectuée en prenant en compte les résultats de juin 1979. Ce tableau est extrait de l'article de C. Seibel et J. Levasseur (1983).

Champ : élèves scolarisés au cours préparatoire en France métropolitaine en 1978-1979.

Source : panel d'élèves du premier degré recruté en 1978. Direction de l'évaluation et de la prospective (DEP).

classes de sixième et de cinquième formaient le cycle d'observation. À la rentrée 1989, le cycle d'observation pouvait s'effectuer en trois ans. Les auteurs comparent les effets de cette mesure pédagogique aux autres formes de prise en charge pédagogique possibles : redoublement de la sixième, redoublement de la cinquième, cycle d'observation en deux ans. À caractéristiques familiales et niveaux de départ comparables, ils mettent en évidence que les élèves ayant redoublé la cinquième ou effectué le cycle d'observation en trois ans ont progressé plus que ceux qui l'ont effectué en deux ans, sans redoubler. En revanche, aucun effet significatif n'est mis en évidence pour le redoublement de la sixième. Au début du collège, l'impact des redoublements semblait donc être sensiblement différent de ce que C. Seibel et J. Levasseur observaient dix ans auparavant au début de l'école élémentaire : si le redoublement de la sixième n'avait pas eu d'effet sur la progression d'acquis, en revanche, le redoublement de la cinquième avait permis une amélioration significative des résultats en français et en mathématiques.

**PLUS LE
REDOUBLEMENT
INTERVIENT TÔT
DANS LA SCOLARITÉ,
PLUS IL EST ASSOCIÉ
À UNE FAIBLE RÉUSSITE
SCOLAIRE ULTÉRIEURE**

Les panels d'élèves permettent de mettre en relation redoublement et trajectoires scolaires. Le panel 1989 comprend des jeunes qui ont aujourd'hui tous terminé leurs études

secondaires. On peut donc mesurer avec précision la liaison entre redoublement et réussite à ce niveau d'enseignement. La réussite peut être appréhendée de deux manières : par le niveau de qualification atteint ou par le diplôme le plus élevé obtenu au cours de ses études secondaires.

La nomenclature élaborée pour l'analyse des sorties du système éducatif distingue quatre niveaux de formation pouvant être atteints au cours des études secondaires. Les niveaux VI et V bis regroupent les élèves qui arrêtent leurs études au cours du premier cycle ou avant la dernière année d'un CAP ou BEP ; les jeunes mettant un terme à leur scolarité dans ces conditions sont considérés comme sortants sans qualification. Le niveau V rassemble les élèves qui ont terminé – diplômés ou non – la préparation d'un CAP ou d'un BEP et ceux qui arrêtent leurs études en seconde ou en première. Enfin, les élèves qui atteignent la classe de terminale sont considérés comme étant parvenus au niveau IV de formation.

L'autre approche consiste à mesurer la réussite par le diplôme le plus élevé obtenu au cours de ses études secondaires. Cinq situations peuvent être distinguées : aucun diplôme, brevet des collèges, CAP ou BEP, diplômes professionnels de niveau IV (baccalauréat professionnel, brevets de technicien, brevet des métiers d'art, brevet professionnel) et baccalauréat général ou technologique.

Ces deux variables, niveau de qualification et diplôme obtenu, mesurent le capital scolaire acquis au cours des études secondaires sur des aspects souvent déterminants pour l'insertion sur le marché du

travail et donc très importants pour le destin professionnel du jeune.

Appréhendé à l'aune de ces deux indicateurs, le redoublement semble associé à une réussite qui varie nettement avec le degré de précocité des difficultés rencontrées par l'élève. Plus le redoublement survient tôt dans le cursus du jeune et moins celui-ci a de chances de terminer sa scolarité secondaire en ayant atteint le niveau IV ou titulaire d'un baccalauréat général ou technologique. Le devenir scolaire des élèves ayant redoublé le cours préparatoire est très représentatif de cette situation : seulement le quart d'entre eux atteignent la terminale et moins d'un sur dix devient bachelier de l'enseignement général ou technologique (tableau 6). Parallèlement, une part importante de ces élèves terminent leurs études secondaires avec un « bagage » scolaire insuffisant pour s'insérer dans des conditions favorables sur le marché du travail : près du tiers d'entre eux interrompent leurs études sans qualification et 43 % quittent l'enseignement secondaire sans avoir obtenu aucun diplôme. Ces fréquences sont trois fois supérieures à celles observées sur l'ensemble des élèves du panel 1989.

Si ce faible niveau de réussite a tendance à s'estomper au fur et à mesure que le redoublement survient plus tardivement, il s'observe cependant quelle que soit la classe redoublée à l'école élémentaire ou au début du collège. Ainsi, les sorties sans qualification touchent 20 % des collégiens qui redoublent la sixième, et près de 30 % de ces élèves quittent l'enseignement secondaire sans avoir obtenu aucun diplôme. C'est seulement quand le

TABLEAU 6 – Niveau de qualification atteint et diplôme le plus élevé obtenu dans l'enseignement secondaire selon le niveau redoublé à l'école et au collège

(En %)

	Niveau de qualification atteint				Diplôme le plus élevé obtenu				
	VI ou Vbis	V	IV	Aucun	Brevet des collèges	CAP ou BEP**	Bac pro, BT, BP, BMA**	Bac général ou techno.	
Niveau redoublé à l'école ou au collège									
Cours préparatoire	30,3	44,3	25,5	42,6	5,8	32,9	9,9	8,7	
CE1	26,1	45,8	28,1	38,1	5,5	35,4	10,0	11,0	
CE2	24,7	45,4	29,9	35,0	5,6	37,3	10,4	11,8	
CM1	21,8	45,2	33,0	32,7	6,5	34,5	13,7	12,6	
CM2	18,8	44,5	36,7	27,3	7,9	35,6	14,7	14,6	
6 ^e	19,9	43,8	36,3	29,4	5,8	37,1	15,3	12,5	
5 ^e	16,4	39,2	44,5	23,8	6,8	34,1	16,7	18,7	
4 ^e générale	9,2	26,7	64,1	13,7	8,2	24,6	17,2	36,3	
3 ^e générale	5,3	20,7	74,0	9,8	12,5	17,9	13,0	46,8	
Ensemble des élèves*	9,1	21,6	69,3	13,7	5,7	18,0	10,4	52,3	

* Y compris les élèves n'ayant jamais redoublé.

** CAP : certificat d'aptitude professionnelle ; BEP : brevet d'études professionnelles ; bac pro : baccalauréat professionnel ; BT : brevet de technicien ; BP : brevet professionnel ; BMA : brevet des métiers d'art.

Lecture : 30,3 % des élèves entrés en 6^e en 1989 qui ont redoublé le cours préparatoire ont terminé leurs études secondaires non qualifiés.

Champ : entrants en 6^e ou en 6^e SEGPA de France métropolitaine.

Source : panel d'élèves du second degré recruté en 1989. Direction de l'évaluation et de la prospective (DEP).

redoublement survient en quatrième générale ou en troisième générale que les redoublants atteignent un niveau de réussite comparable à celui de l'ensemble des autres élèves. Mais il faut noter que les élèves du panel 1989 ont connu le palier d'orientation de fin de cinquième et l'implantation des quatrièmes technologiques dans le collège. Les élèves de la cohorte les plus en difficulté au début du collège n'ont donc atteint ni la quatrième générale, ni la troisième générale et n'ont pas pu redoubler ces classes.

LA MAJORITÉ DES ÉLÈVES QUI ONT REDOUBLÉ À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ENTRENT EN SIXIÈME AVEC UN NIVEAU D'ACQUIS EN FRANÇAIS ET EN MATHÉMATIQUES SENSIBLEMENT INFÉRIEUR À CELUI DES AUTRES ÉLÈVES

Les informations recueillies dans les panels d'élèves permettent d'avancer deux éléments d'explication complémentaires à ce manque d'efficacité relative des redoublements. Le premier concerne le niveau d'acquis en français et en mathématiques des redoublants de l'école élémentaire. On peut se demander si ces élèves n'ont pas d'autant plus tendance à se trouver en difficulté au cours de leurs études secondaires qu'ils atteignent le collège avec des acquis en français et en mathématiques nettement inférieurs à ceux des autres élèves. Le constat qui peut être fait apparaît quelque

peu paradoxal : alors que ces écoliers ont bénéficié d'une année de scolarité supplémentaire, ils présentent à l'entrée en sixième des niveaux d'acquis en français et en mathématiques qui reflètent souvent de fortes difficultés dans ces deux disciplines. Le déficit d'acquisition est d'autant plus élevé que le redoublement a été précoce : ainsi, par rapport aux élèves ayant redoublé pour la première fois en CM2, les redoublants du cours préparatoire présentent une moindre réussite en français presque deux fois plus forte (tableau 7).

Une bonne manière d'apprécier l'étendue des différences d'acquis en français et en mathématiques qui distinguent les redoublants des non-redoublants est d'observer la place respective de ces deux catégories d'élèves dans la distribution globale des scores. En français, 61 % des redoublants obtiennent aux épreuves nationales d'évaluation de sixième un score qui les situe parmi les 25 % d'élèves les plus faibles. La situation est très proche

TABLEAU 7 – Résultats aux épreuves d'évaluation de 6^e des élèves entrés en 6^e en 1995 selon le niveau redoublé à l'école

	Français				Mathématiques			
	% d'items réussis	Écarts bruts	Écarts nets	Rapport net/brut (%)	% d'items réussis	Écarts bruts	Écarts nets	Rapport net/brut (%)
Non-redoublants	70,9				68,3			
Redoublants CP	48,6	- 22,3	- 16,6	74,7 %	44,7	- 23,7	- 17,9	75,8 %
Redoublants CE1	52,9	- 18,0	- 13,1	72,7 %	48,6	- 22,3	- 14,8	66,5 %
Redoublants CE2	55,2	- 15,7	- 11,0	69,9 %	51,6	- 19,3	- 12,2	63,1 %
Redoublants CM1	57,1	- 13,8	- 9,3	67,6 %	54,9	- 16,0	- 9,0	56,2 %
Redoublants CM2	59,2	- 11,7	- 7,8	66,8 %	57,4	- 13,5	- 7,2	53,3 %

Lecture : aux épreuves nationales d'évaluation, les élèves entrés en 6^e en 1995 qui n'avaient pas redoublé à l'école élémentaire ont réussi en moyenne 70,9 % des items de français ; les élèves qui ont redoublé le cours préparatoire n'en réussissent que 48,6 %, soit un écart de 22,3 items en moins. Cet écart atteint encore - 16,6 items quand il est estimé toutes choses égales d'ailleurs en matière de situation familiale et d'origine sociale. L'écart net représente donc 74,7 % de l'écart brut. Lorsqu'ils ont redoublé plus d'une fois, les redoublants sont classés selon le niveau de leur premier redoublement.

Champ : entrants en 6^e ou en 6^e SEGPA en France métropolitaine.

Source : panel d'élèves du second degré recruté en 1995. Direction de l'évaluation et de la prospective (DEP).

en mathématiques puisque 56 % des élèves ayant répété une classe de l'école élémentaire appartiennent au quart inférieur de la distribution des scores. La difficulté est d'autant plus forte que le redoublement a été précoce, mais même quand le redoublement n'apparaît qu'en fin de scolarité primaire, les cas de redressement restent toujours minoritaires : ainsi seulement 20 % des redoublants du CM2 présentent des résultats en français qui les placent dans la moitié supérieure de la distribution et ils ne sont que 24 % dans la même situation en mathématiques.

À l'école, le redoublement, comme le niveau d'acquis, n'est pas indépendant des caractéristiques sociales ou démographiques des élèves. Le degré de réussite varie sensiblement avec l'origine sociale et est plus élevé pour les filles que pour les garçons. Aussi, le niveau d'acquis en français et en mathématiques a-t-il été estimé toutes choses égales par ailleurs en contrôlant les aspects suivants : origine sociale, niveaux de diplôme des parents, taille de la famille, activité de la mère, appartenance à une famille

« biparentale », monoparentale ou recomposée, sexe, nationalité et rang de l'élève dans la fratrie. Les écarts de niveau en français et en mathématiques entre redoublants et non-redoublants ne semblent pas principalement liés à ces différentes caractéristiques. En effet, l'écart net représente entre 53 % et 76 % de l'écart brut (*tableau 7*), ce qui montre bien que la moindre réussite des redoublants n'est pas principalement due au fait qu'ils connaissent des situations sociales ou familiales souvent plus défavorables que les non-redoublants.

REDOUBLER EN PRIMAIRE OU AU COLLÈGE RÉDUIT LES AMBITIONS DE L'ÉLÈVE EN FIN DE TROISIÈME

Les données réunies sur les élèves des panels conduisent à avancer un second élément d'explication aux parcours scolaires moins favorables des redoublants. Il tient aux effets du redoublement et de l'âge élevé qui y est associé sur le déroulement de la procédure d'orientation. À degré

de réussite comparable, le niveau d'ambition exprimé par l'élève et sa famille, ainsi que les propositions d'orientation du conseil de classe apparaissent toujours inférieurs quand l'élève a redoublé, même si ce redoublement ne constitue pas un événement scolaire récent.

Le déroulement de la procédure d'orientation en fin de troisième générale des élèves du panel 1995 ayant atteint cette classe apporte une bonne illustration de ce phénomène. Quand ils obtiennent au contrôle continu du brevet une note moyenne en français, mathématiques et première langue vivante comparable, les élèves ayant redoublé au collège formulent des vœux sensiblement moins ambitieux que les non-redoublants. La différence de degré d'ambition est toujours marquée. Elle est notamment très forte parmi les élèves moyens : 83 % des non-redoublants contre seulement 54 % des redoublants expriment le vœu d'une orientation en seconde générale et technologique (*tableau 8*). Tout se passe comme si le redoublement fragilisait la confiance qu'un élève peut avoir dans ses capacités à poursuivre des

TABLEAU 8 – Redoublement au collège et déroulement de la procédure d'orientation en fin de troisième générale

(En %)

Note moyenne au contrôle continu au brevet*	Pas de redoublement au collège			Un redoublement au collège		
	Vœu d'orientation en 2 ^{nde} GT	Proposition d'orientation en 2 ^{nde} GT	Décision d'orientation en 2 ^{nde} GT	Vœu d'orientation en 2 ^{nde} GT	Proposition d'orientation en 2 ^{nde} GT	Décision d'orientation en 2 ^{nde} GT
Moins de 9/20	30,2	10,5	12,6	15,3	5,4	6,0
9/20 à 12/20	83,2	76,7	78,5	54,4	42,6	44,6
13/20 ou plus	98,8	99,0	99,0	77,4	77,4	75,5

* En français, mathématiques et première langue vivante seulement.

Lecture : en fin de 3^e générale, 30,2 % des élèves qui avaient obtenu une note de moyenne de contrôle continu du brevet inférieure à 9/20 et n'avaient pas redoublé au collège ont demandé à être orientés en 2^{de} générale et technologique. Les pourcentages en italique sont calculés sur des effectifs qui se situent entre 50 et 100 ; ils doivent donc être considérés avec prudence.

Champ : élèves de France métropolitaine entrés en 6^e en 1995 et parvenus en 3^e générale.

Source : panel d'élèves du second degré recruté en 1995. Direction de l'évaluation et de la prospective (DEP).

études, ce qui le conduit à réduire ses ambitions scolaires. Un tel constat attirera d'autant plus l'attention que cet impact négatif du redoublement sur la confiance en soi des collégiens avait déjà été établi. En effet, l'enquête sur le cycle d'observation en trois ans évoquée plus haut permet de comparer la manière dont les élèves estiment leur niveau scolaire à sa mesure par des épreuves standardisées. Lorsque ces dernières établissent que le niveau objectif de l'élève est bon, 66 % des collégiens n'ayant jamais redoublé, mais seulement 44 % des élèves ayant redoublé la classe de cinquième et 12 % des redoublants de sixième se classent dans la catégorie des bons élèves [3].

Or, dans le déroulement de la procédure d'orientation de fin de troisième, le conseil de classe a plus souvent tendance à entériner cette forme d'auto-sélection de l'élève qu'à tenter d'y remédier. Dans le cas d'un élève moyen (noté entre 9 et 13/20 au contrôle continu du brevet), les conseils de classe semblent même plus sévères à l'égard des redoublants, qui manifestent pourtant des demandes nettement moins ambitieuses. Ainsi,

le taux de satisfaction apparent de ces élèves (rapport entre les décisions et les vœux) s'élève à 82 % alors qu'il atteint 94 % pour les collégiens n'ayant jamais redoublé.

Cette situation est confirmée quand on analyse le déroulement de la procédure d'orientation toutes choses égales par ailleurs en matière de situation familiale et sociale et en contrôlant de manière plus précise le degré de réussite en fin de troisième générale : à milieu social et niveau de réussite comparables, les élèves entrés en sixième avec retard ou ayant redoublé un niveau du collège formulent toujours des vœux moins ambitieux que les autres collégiens (tableau 9). Par ailleurs, quand ils ont néanmoins demandé à être orientés vers le second cycle général et technologique des lycées, ces jeunes obtiennent, à notes et autres caractéristiques égales, moins souvent satisfaction.

LE REDOUBLEMENT AU LYCÉE, UNE MESURE SOUVENT UTILE

Un peu plus de 60 % des élèves du panel 1989 ont, soit en fin de troisième, soit à l'issue d'un BEP,

accédé au second cycle général et technologique des lycées. Les redoublements à ce stade du cursus restent fréquents. Comme on l'a rappelé au début de cet article, la classe de seconde constitue aujourd'hui le niveau de l'enseignement secondaire le plus redoublé (tableau 2). 19 % des élèves du panel 1989 parvenus au second cycle général et technologique ont répété cette classe et, au total, plus d'un sur trois (36 %) a redoublé au moins une fois au lycée.

Mais à ce niveau d'enseignement, le redoublement semble constituer une mesure souvent utile, puisque 79 % des élèves qui avaient redoublé obtiennent le baccalauréat général ou technologique. Comme pour l'école élémentaire ou le collège, ce résultat n'est pas totalement indépendant du niveau de précocité du redoublement. Les redoublants de seconde terminent moins souvent le lycée bacheliers que les élèves qui redoublent la première ou la terminale (75 % contre respectivement 84 % et 83 %).

Par ailleurs, malgré ce taux élevé d'obtention du baccalauréat, le redoublement d'une classe du lycée ne permet pas de compenser

TABLEAU 9 – Impact des caractéristiques familiales et scolaires des élèves sur le déroulement de la procédure d'orientation en fin de 3^e générale : premier vœu formulé par les familles et décision du conseil de classe d'une orientation en seconde générale ou technologique

Modalité de référence	Modalité active	Vœu d'orientation en seconde générale et technologique		Décision d'orientation en seconde générale et technologique	
		Coefficient	Effet marginal	Coefficient	Effet marginal
Constante		1,02		3,04	
Probabilité de la situation de référence			73,6 %		95,5 %
Sexe					
<i>garçon</i>	<i>filles</i>	ns		ns	
Nationalité de l'élève					
<i>français</i>	<i>étranger</i>	0,76	12,1	ns	
Âge d'entrée en 6 ^e					
<i>11 ans</i>	<i>10 ans</i>	0,87	13,4	ns	
	<i>12 ans</i>	- 0,78	- 17,6	ns	
	<i>13 ans ou plus</i>	- 1,41	- 33,2	ns	
Redoublement au collège					
<i>« à l'heure » en 3^e</i>	<i>un an de retard en 3^e</i>	- 1,14	- 26,4	- 0,72	- 4,4
Moyenne des notes en français, mathématiques et première langue vivante au contrôle continu du brevet					
<i>>10 et <=11</i>	<i><8/20</i>	- 2,47	- 54,5	- 3,28	- 51,4
	<i>>=8 et <=9</i>	- 1,63	- 38,3	- 2,36	- 28,9
	<i>>9 et <=10</i>	- 0,75	- 16,8	- 1,13	- 8,3
	<i>>11 et <=12</i>	0,73	11,7	1,24	3,2
	<i>>12 et <=13</i>	1,33	17,8	2,08	4,0
	<i>>13 et <=14</i>	1,96	21,6	2,56	4,2
	<i>>14 et <=15</i>	2,97	24,6	3,38	4,4
	<i>>15</i>	3,34	25,2	3,58	4,4
PCS du chef de famille					
<i>ouvrier qualifié</i>	<i>agriculteur</i>	- 0,54	- 11,7	ns	
	<i>commerçant, artisan</i>	0,57	9,5	ns	
	<i>cadre, chef d'entreprise</i>	1,34	17,9	ns	
	<i>enseignant</i>	0,95	14,3	ns	
	<i>profession intermédiaire</i>	0,66	10,8	ns	
	<i>employé</i>	0,41	7,1	ns	
	<i>ouvrier non qualifié</i>	- 0,30	- 6,2	- 0,39	- 2,0
	<i>inactif</i>	ns		ns	
Diplôme du père					
<i>brevet, CAP ou BEP</i>	<i>sans diplôme</i>	ns		ns	
	<i>certificat d'études primaires</i>	ns		ns	
	<i>baccalauréat</i>	0,48	8,2	ns	
	<i>enseignement supérieur</i>	0,62	10,3	ns	
	<i>inconnu</i>	ns		ns	
Diplôme de la mère					
<i>brevet, CAP ou BEP</i>	<i>sans diplôme</i>	ns		ns	
	<i>certificat d'études primaires</i>	ns		ns	
	<i>baccalauréat</i>	0,46	7,9	ns	
	<i>enseignement supérieur</i>	0,75	11,9	ns	
	<i>inconnu</i>	ns		- 0,35	- 1,8
Activité de la mère					
<i>mère inactive</i>	<i>mère active</i>	ns		- 0,33	- 1,7
1 ^{er} vœu d'orientation en fin de troisième générale					
<i>2nde générale et techno.</i>	<i>autre orientation</i>			- 6,12	- 91,1

Lecture : à situation familiale, âge d'entrée en 6^e et notes au contrôle continu du brevet comparables, les élèves de nationalité étrangère expriment plus souvent un vœu d'orientation en seconde générale ou technologique que les Français puisque le coefficient estimé est positif (+ 0,76) et significatif (p<.01). À la situation de référence (présentée dans la colonne de gauche du tableau), la différence est estimée à + 12,1 points ; leur probabilité estimée d'exprimer un vœu d'orientation en 2nde générale et technologique est donc de 85,7 % (73,6 % + 12,1). Les coefficients sont présentés selon leur seuil de significativité : en gras 1 %, en maigre 5 %. Au-delà, ils sont marqués ns (non significatif).

Champ : élèves de France métropolitaine entrés en 6^e en 1995 et parvenus en 3^e générale.

Source : panel d'élèves du second degré recruté en 1995. Direction de l'évaluation et de la prospective (DEP).

totallement le déficit de réussite par rapport aux non-redoublants puisque 86 % de ces derniers deviennent bacheliers. En revanche, le niveau de réussite est comparable lorsque le redoublement au lycée constitue un premier redoublement : 85 % des élèves du panel 1989 qui ont redoublé pour la première fois au lycée ont terminé leurs études secondaires avec le baccalauréat général ou technologique.

À LIRE

- [1] C. Seibel, J. Levasseur, 1983 – « Les apprentissages instrumentaux et le passage du cours préparatoire au cours élémentaire », *Éducation et Formations* n° 2, pp. 3 - 24.
- [2] B. Ernst, K. Radica, 1993, « Les élèves en difficulté au cycle d'observation : l'évolution des performances en français et en mathématiques », *Éducation et Formations* n° 36, pp. 79 - 85.
- [3] C. Halpern, 1993, « Comment les élèves en difficulté vivent-ils leur scolarité au cycle d'observation ? », *Éducation et Formations* n° 36, pp. 29 - 34.

Les panels d'élèves du second degré recrutés en 1989 et en 1995

Depuis le début des années soixante-dix, le ministère de l'Éducation nationale étudie les carrières scolaires en observant pendant plusieurs années des cohortes d'élèves recrutées au début de l'enseignement élémentaire ou secondaire. Cet article s'appuie en partie sur l'information qui a été recueillie dans deux de ces échantillons.

Le panel 1989 a été constitué en retenant tous les enfants nés le 5 d'un mois, qui étaient à cette date scolarisés en 6^e ou en section d'éducation spécialisée dans un collège public ou privé de France métropolitaine ou de départements d'outre-mer. Les 24 000 élèves faisant partie de cette cohorte ont aujourd'hui terminé leurs études secondaires. Ceux qui ont obtenu le baccalauréat et entrepris des études supérieures sont suivis dans ce cycle d'enseignement. Les parcours scolaires des autres élèves ont été observés jusqu'à leur sortie de l'enseignement secondaire. Le dispositif d'enquête comprenait une prise d'information annuelle auprès du chef d'établissement. Les trajectoires des élèves dans l'enseignement secondaire ont donc pu être observées au fur et à mesure de leur déroulement. On dispose aussi d'une reconstitution des scolarités dans l'enseignement élémentaire et à l'école maternelle. À l'entrée en 6^e, les scores qu'ont obtenus une partie des élèves du panel aux épreuves nationales d'évaluation en français et en mathématiques ont pu être collectés. Enfin, les familles des élèves ont fait l'objet d'une enquête postale au cours de la deuxième année d'observation du panel. Le questionnaire était remis par l'intermédiaire de l'établissement aux parents qui le retournaient directement à la DEP ; le taux de réponses a dépassé les 80 %.

Le panel 1995 a été construit selon une architecture proche. Il comprend 17 830 élèves, nés le 17 d'un mois, qui entraient en 6^e ou en 6^e SEGPA dans un collège public ou privé de France métropolitaine à la rentrée scolaire 1995. Pour obtenir un taux de sondage proche de 1/40^e, les élèves nés les mois de mars, juillet et octobre n'ont pas été retenus dans l'échantillon. Comme dans le panel 1989, les scores obtenus aux épreuves nationales d'évaluation de 6^e ont été recueillis et toutes les familles ont été interrogées en 1998. 86,5 % d'entre elles ont accepté de répondre à l'enquête. La situation scolaire est actualisée au début de chaque année jusqu'à la sortie du système éducatif. Les bacheliers de l'échantillon sont suivis dans l'enseignement supérieur.